



S'inscrire à la newsletter

Le GEM autisme inaugure son lodge pour « maintenir le lien et éviter les perdus de vue après le diagnostic »



Depuis décembre 2024, l'association Neuro-Atypik est labellisé groupe d'entraide mutuelle pour les personnes avec troubles du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle (TSA STDI). Le 1er octobre, elle a inauguré le Neuro-Lodge, à Cayenne. Cette villa a été aménagé pour organiser des groupes de paroles, des ateliers ou simplement offrir un lieu de repos pour ses membres.



C'est une villa semblable aux autres, dans la vallée de Bourda, à Cayenne. L'entrée s'ouvre sur un grand salon avec canapé, un espace pour le travail avec Wifi et imprimante. Plus loin, une cuisine, une salle de repos, une chambre à l'étage. Bienvenue au Neuro-Lodge de l'association Neuro-Atypik. C'est là qu'elle accueille ses membres et organise ses activités depuis le mois de mai. Le 1er octobre, elle a organisé son inauguration officielle, en ouverture de deux semaines d'activités pour les adhérents, leurs proches, le grand public et les professionnels.

« Ce lieu nous sert à la fois de siège de l'association et de local pour nos activités, explique Christophe Wecker, son trésorier. Nous avons quatre objectifs :

- Maintenir un lien social pour éviter les perdus de vue après le diagnostic ;
- Favoriser l'inclusion en créant un réseau de partenaires ;
- Sensibiliser aux TSA en organisant des formations pour les professionnels ;
- Porter les projets de nos membres pour les aider à la réaliser. »

En décembre 2024, l'Agence régionale de santé a désigné Neuro-Atypik comme groupe d'entraide mutuelle (GEM) pour les personnes avec troubles du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle (TSA STDI). Les GEM, organisés sous forme associative, sont constitués de personnes ayant des troubles de santé ou des situations de handicap similaires les mettant en situation de vulnérabilité et de fragilité. Au Neuro-Lodge, Neuro-Atypik peut donc organiser des groupes de parole, des ateliers, des formations pour les professionnels et les aidants, des repas, ses réunions de travail ou offrir un espace de repos pour ses membres.

L'association a noué des partenariats pour ses activités : Symbioz pour la réparation d'objets électriques, Doubout collectif pour la musique ou encore l'ASPTT pour le sport. Cette dernière association dispose en effet d'un programme national d'inclusion des personnes autistes : « Elle organise de premières séances pour nous seuls, puis en accompagnant nos membres dans le club et en formant ses éducateurs sportifs à nos spécificités. »

Neuro-Atypik a également initié un travail avec les professionnels de santé. Le 3 octobre, Astrid Kremer, psychologue spécialisée dans les TSA, a donné une conférence sur ce thème. Le GEM est en train de constituer un conseil d'experts, avec le Dr Boubacar Diop, médecin du centre de ressources autisme. Son objectif : « Aller chercher les bonnes pratiques pour pouvoir les diffuser aux professionnels du territoire. »

« Je me demandais si j'étais pervers, maniaque, psychopathe... »



En ce dimanche 5 octobre, une dizaine de membres de Neuro-Atypik sont réunis au Neuro-Lodge. Tout en partageant le déjeuner, ils tournent un film pour la Toile des Palmistes. Le festival de courts-métrages se déroulera du 30 octobre au 1er novembre, à Cayenne. Son thème sera « Sans filtre ». « On veut faire des vidéos humoristiques sur le thème de l'autisme sans filtre, en filmant des scènes de la vie courante », explique Christophe Wecker, trésorier de Neuro-Atypik.

Ces scènes de la vie courante, Philippe Tropnas les a découvertes avec son fils, diagnostiqué TSA à 2 ans et demi : « On voit des personnes dont rien, dans leur comportement, ne révèle qu'elles souffrent de TSA mais qui, une fois seules, vont être confrontées à tous les problèmes. Quand elles nous disent qu'elles sont autistes, on ne les croit pas. » Chez son fils, les TSA s'expriment par la répétition de mêmes gestes, par une attention toute particulière au ménage.

Une maman se souvient de la découverte de la différence chez son fils : « Très tôt, il a tenu sa tête, il a marché, il a parlé, il a été propre. A l'école, en classe de plusieurs niveaux, il s'intéressait à ce que faisaient ceux plus âgés que lui. Mais en même temps, il a déper. Il a reçu un premier diagnostic d'enfant précoce. » Avec son mari, elle crée une association de parents d'enfants précoces. « Mais les autres parents venaient pour se valoriser, en répétant que leur enfant était un génie. Ça ne correspondait pas à notre objectif. » Et surtout pas au diagnostic, qui arrivera plus tard.

La présidente de Neuro-Atypik, Carine Wecker, diagnostiquée plus tardivement, se souvient s'être « toujours sentie différente. Le diagnostic n'a fait que confirmer ce que je ressentais alors que mon mari, lui, a revisité toute sa vie à la lumière du diagnostic. » Certains exemples le font sourire a posteriori : « Les personnes autistes, nous n'aimons pas l'imprévu. Mon premier métier, ça a été sapeur-pompier... »

Qu'ils soient parents ou eux-mêmes autistes, tous les membres insistent sur la nécessité du repérage et du diagnostic précoces : « Mon fils ayant été diagnostiqué à 2 ans et demi, j'ai été accompagné dès le début, se souvient Philippe Tropnas. A 3 ans, il intégrait l'HDJ (hôpital de jour) et a été pris en charge par le Sessad (service d'éducation et de soins spécialisés à domicile). Cela lui a été très bénéfique. Au CE2, il n'allait plus en classe Ulis (unité localisée pour l'inclusion scolaire). Au CM1, il a été en classe normale. Je connais des enfants dans la même situation mais pour qui les démarches ont été plus difficiles. Ils sont restés plus longtemps en Ulis. »

Ce diagnostic a même été très tardif pour certains membres : « C'était il y a quatre ans. J'avais 50 ans, témoigne Philippe, un autre adhérent. Toute ta vie, tu ne fais que t'adapter. Tu te demandes si tu es un monstre, un pervers, maniaque, psychopathe, sociopathe. En fait, on n'est pas câblés pareil. Merci au CRA ! Avec le diagnostic, j'ai compris. Je me suis renseigné. Désormais, quand je suis fatigué, je me repose. »

♦ Les usagers du CATTP lancent les SISM



Un cinéma Eldorado plein, un public debout, des comédiens tout sourire. Mercredi après-midi, les usagers du centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) du Centre Hospitalier de Cayenne (CHC) ont fait un tabac avec leur spectacle *Un Pas en avant*, en ouverture des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM). « Ça fait chaud au cœur. Ça donne de la confiance », témoignait Ismaël Michel, à la sortie du cinéma.

Pendant une heure, les usagers racontent et chantent leur quotidien. Avec ironie – « Les autres, les autres, qui sont comme il faut ». Avec réalisme – « Dans ma tête, c'est le noir, je m'invente des histoires ». Avec désespoir – « Sans comprendre la détresse des mots que j'envoie ». Sept mois de travail, avec Marion Vevaud, ergothérapeute, et Jessica Bruneau, infirmière. Une quarantaine de participants. « Il fallait quelque chose de très concret et de très humain pour cette soirée d'ouverture officielle des SISM », se réjouissait Sonia Da Cruz, coordinatrice du Projet territorial de santé mentale (PTSM).

Le concret, Ismaël Michel l'a ressenti en préparant ce spectacle, son premier : « Ça m'a fait évoluer. Au début, je ne voulais pas participer. J'avais peur d'oublier mon texte, de rester muet devant les spectateurs. Une fois que je l'ai eu, qu'on a commencé à répéter, j'ai pris confiance en moi. » Mateus dos Santos, pour sa part, est prêt à remplir pour une nouvelle pièce : « Je vais proposer mes propres scènes. C'était sept mois d'entraînement. Il y avait un esprit d'équipe. Tout le monde a aimé. A moi, ça m'a apporté de la joie. » C'est aussi cet esprit d'équipe que retient Alain Liter, arrivé il y a deux ans au CATTP : « On se motivait, on était présents dans ce que chacun faisait. Tout ça nous a fait du bien, nous a aidés à nous connaître et à nous instruire ensemble. »



Pour le Dr Nathalie Rigaud, pédopsychiatre et médecin conseil à l'ARS, ce spectacle rejoint l'objectif de ses Semaines d'information sur la santé mentale en « invitant à changer de regard, à ouvrir le dialogue, à écouter les vécus avant d'apporter des réponses techniques (...) Ces semaines sont chaque année un temps fort pour parler autrement de santé mentale, pour sortir des clichés, et pour rappeler que la santé mentale n'est pas seulement l'affaire des professionnels de psychiatrie. C'est l'affaire de tous. »

Retrouvez le [programme des SISM](#) dans l'Agenda de la Lettre pro et en ligne.

♦ Les consultations pour grippe en hausse

Ces deux dernières semaines, l'activité liée à la **grippe** était en hausse sur l'ensemble du territoire, annonce Santé publique France, dans un bulletin de surveillance épidémiologique diffusé hier. Avec 40 consultations en CDPS et hôpitaux de proximité et 51 passages aux urgences en quinze jours, « les indicateurs ont atteint un niveau proche de celui observé en pré-épidémie, à surveiller au cours des prochaines semaines », souligne l'agence.

L'activité liée à la **bronchiolite** était en légère hausse depuis deux semaines mais conserve un niveau d'activité faible dans l'ensemble.

L'activité liée au **Covid-19** restait faible en Guyane, avec trois passages aux urgences des trois hôpitaux pour ce motif ces dernières semaines.

Au cours des deux dernières semaines, l'activité liée à la **dengue** sur le territoire restait faible avec 4 cas confirmés.

Le nombre de cas de **paludisme** était faible et en légère hausse au cours des deux dernières semaines avec 10 cas.

S'agissant des **diarrhées**, l'activité était modérée, en hausse dans les CDPS et hôpitaux de proximité et en hausse aux urgences des trois hôpitaux.

♦ Arrêt de l'IRM du CHU de Guyane – site de Cayenne : les modalités



Après l'arrêt de l'IRM du CHU de Guyane – site de Cayenne, l'organisation est la suivante :

- Les IRM semi-urgentes des patients hospitalisés sont réalisées en priorité chez Imagerie médicale de Baduel, sinon au CHU de Guyane – site de Kourou ;
- Les IRM des patients externes dont la demande d'examen ne peut pas être décalée de plus d'un mois et demi (notamment en contexte oncologique) sont programmées sur des plages dédiées, principalement au CHU de Guyane – site de Kourou. Le déplacement est assuré par le patient lui-même. Le résultat de ses examens sont gérés par le patient et son médecin traitant ;

- Cas d'urgence médicale :

- o Compression médullaire et urgences pédiatriques : après avis spécialisé et validation du radiologue de garde de Cayenne, le patient est transféré à Kourou ;

- o AVC : prise en charge jusqu'au 30 octobre par scanner de perfusion, conformément aux pratiques en vigueur dans de nombreux centres référents de l'Hexagone. A partir du 30 octobre, sous réserve, réalisation sur une IRM mobile à très bas champ sur le site de Cayenne.

♦ Carnet de santé des enfants : l'ORSG invite les professionnels de santé à le remplir



À la suite de l'enquête Ibiis, menée en 2023 auprès des professionnels de santé sur les certificats de santé de l'enfant (CSE), l'Observatoire régional de la santé de Guyane - Centre territorial de promotion de la santé (ORSG-CTPS), en partenariat avec la PMI, a lancé Toupiti. Cette campagne de sensibilisation vise à encourager le remplissage et la transmission des CSE.

Après avoir sensibilisé les parents, l'ORSG invite désormais les professionnels de santé à remplir les CSE. Il rappelle que la loi du 15 juillet 1970 rend obligatoire l'établissement des CSE lors des examens préventifs aux âges clefs : dans les 8 jours (CS8), au 9e mois (CS9) et au 24e mois (CS24).

Dans le cadre d'une convention avec la PMI/CTG, les données des CSE sont exploitées par l'ORSG-CTPS à des fins de suivi épidémiologique. L'ORSG souligne qu'en les remplissant, les professionnels de santé contribuent à une meilleure connaissance de la santé des enfants en Guyane. Durant les trois prochains mois, elle leur transmettra deux communications mensuelles portant sur un aspect spécifique des CSE.

♦ Appel à projets pour un établissement d'accueil médicalisé

L'Agence régionale de santé et la Collectivité territoriale lancent un appel à projets pour la création d'un établissement d'accueil médicalisé. Ces structures d'hébergement accueillent des personnes présentant un handicap grave dont la dépendance les rend inaptes à toute activité professionnelle et rend nécessaire l'assistance d'une tierce personne. Le cahier des charges est disponible sur le site internet de l'ARS. Les candidats ont jusqu'au 8 décembre à 23h59 (heure de Guyane) pour transmettre leur réponse.

Ce projet devra être implanté sur le territoire du Centre littoral : Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Macouria, Montsinéry-Tonnégrande ou Roura.

L'appel à projets vise à :

- Créer des places d'EAM avec hébergement pour adultes ayant fait l'objet d'une orientation de la MDPH vers ce type de structure.
- Répondre à la continuité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap avec une prise en charge adaptée.
- Proposer une solution de sortie adaptée pour les personnes :

☼ actuellement en hospitalisation complète en établissement public de santé mentale en l'absence d'offre adaptée ;

☼ vivant à domicile dans des conditions précaires malgré un accompagnement ambulatoire ;

☼ présentant des troubles du comportement et ne correspondant pas aux profils accueillis dans les établissements médico-sociaux existants.

- Favoriser des solutions d'accompagnement modulables, permettant à ces personnes une inclusion dans la cité lorsque cela est envisageable.

Renseignements : ars-guyane-autonomie@ars.sante.fr

♦ Appel à participation à l'université populaire de Médecins du Monde



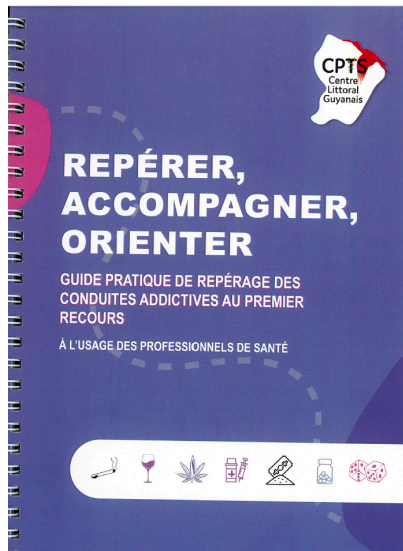
Médecins du Monde organise sa première université populaire, les 28 et 29 novembre, à la maison des arts martiaux de Matoury. La première journée sera ouverte aux lycéens ; la seconde, au grand public. L'association lance un appel à participation aux professionnels du secteur de la santé, pour la tenue de stands et l'organisation d'animations.

Les thèmes proposés sont les suivants :

- L'accès aux droits : droits de santé, droits des étrangers, droits à la mobilité, droit à l'avortement...
- Les plantes alimentaires et/ou médicinales : connaissance ethnobotanique, médecine traditionnelle, jardins partagés...
- L'alimentation : nutrition, précarité alimentaire, aide alimentaire, insécurité alimentaire, atelier culinaire, bar à jus local...
- L'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité ;
- Les enjeux liés à la diversité sexuelle et de genre / La condition des personnes LGBT ;
- La santé mentale ;
- Les inégalités sociales de santé en Guyane ;
- La santé des personnes âgées ;
- La santé et le handicap ;
- Les droits et santé sexuels et reproductifs : précarité menstruelle, endométriose, ménopause, grossesse/maternité, PMI, avortement...
- La santé et la précarité ;
- Les métiers de la promotion et l'éducation à la santé (animateur de prévention, médiation en santé, interprète...).

S'inscrire.

♦ Publication du Guide pratique de repérage des conduites addictives au premier recours



En marge du séminaire sur les conduites addictives, qui s'est tenu le 30 septembre à Cayenne, la CPTS publie son Guide pratique de repérage des conduites addictives au premier recours. Issue des réflexions du groupe de travail addiction, ce document s'adresse à tout professionnel de santé amené à jouer un rôle dans le repérage, l'accompagnement et l'orientation de patients concernés par les conduites addictives.

Après quelques définitions, la première partie est consacrée au repérage. Plusieurs questionnaires sont proposés sur l'alcool, le tabac, le cannabis, la cocaïne et le crack, les jeux d'argent, les jeux vidéo et internet.

La seconde partie traite de l'accompagnement. Les lecteurs y trouveront diverses modalités d'intervention : le conseil d'arrêt, l'intervention brève classique, l'intervention brève à orientation

motivationnelle, l'entretien motivationnel et la réduction des risques et des dommages.

La troisième partie a pour but de faciliter l'orientation. Elle présente les dispositifs de soins en addictologie, un arbre décisionnel d'orientation et un annuaire des dispositifs en addictologie présents en Guyane.

Ce guide sera bientôt disponible en ligne.

♦ Le Livret Santé disponible chez GPS



Le Livret Santé est un outil pratique, conçu pour faciliter l'accès aux soins et aux droits des personnes en situation de vulnérabilité, notamment les demandeurs d'asile et les personnes rencontrant des difficultés d'orientation dans le système de santé. Expérimenté depuis 2024 en Guyane, il rassemble les informations essentielles relatives aux rendez-vous médicaux, aux démarches administratives et au suivi des dossiers, notamment l'ouverture des droits. Il ne contient aucune donnée médicale et chaque personne accompagnée est propriétaire de son livret. Il sert de support de liaison entre les personnes accompagnées et les différents professionnels sanitaires et sociaux impliqués dans leur parcours. L'ouvrage est désormais disponible chez Guyane promotion santé (GPS). Un webinaire ([s'inscrire](#)) en présentera les modalités d'utilisation, le 12 novembre.

L'objectif du Livret Santé est de :

- Limiter les ruptures de parcours,
- Éviter les doublons d'accompagnement,
- Améliorer la continuité et la coordination entre acteurs du soin et du social.

Conçu par Médecins du Monde, le Comede, les équipes des Pass et la Croix-Rouge française, cet outil a fait l'objet d'une phase pilote d'un an. Son évaluation, en avril, en a confirmé la pertinence et la nécessité de le diffuser plus largement.

La deuxième édition du Livret Santé, financée par l'ARS Guyane, est désormais disponible. Elle est accessible sur commande auprès du [centre de ressources GPS](#), à destination de l'ensemble des structures associatives, médico-sociales, hospitalières et partenaires de terrain

accompagnant les usagers et bénéficiaires dans leurs parcours d'accès aux droits et aux soins. Un guide tutoriel sera prochainement mis à disposition pour accompagner la prise en main et l'utilisation du livret par les professionnels souhaitant l'intégrer à leurs pratiques.

« Les spécialistes vous répondent »



« Traiter l'anémie dès le début de la grossesse est un levier essentiel pour réduire l'incidence de l'hémorragie du post-partum »

En amont des Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique et anesthésie, qui se déroulent du 12 au 14 novembre à Cayenne, plusieurs des intervenants au congrès se proposent de répondre aux questions que vous vous posez dans votre exercice, chaque vendredi dans la Lettre pro, la newsletter de l'Agence régionale de santé. Aujourd'hui, nous vous présentons un article du Dr Célia Basurko, médecin de l'UA 17 Santé des populations en Amazonie, et du Dr Anne-Christèle Dzierzek, chef de pôle chirurgie-anesthésie au CHU de Guyane, viennent de publier un article sur les liens entre anémie et hémorragie du post-partum.



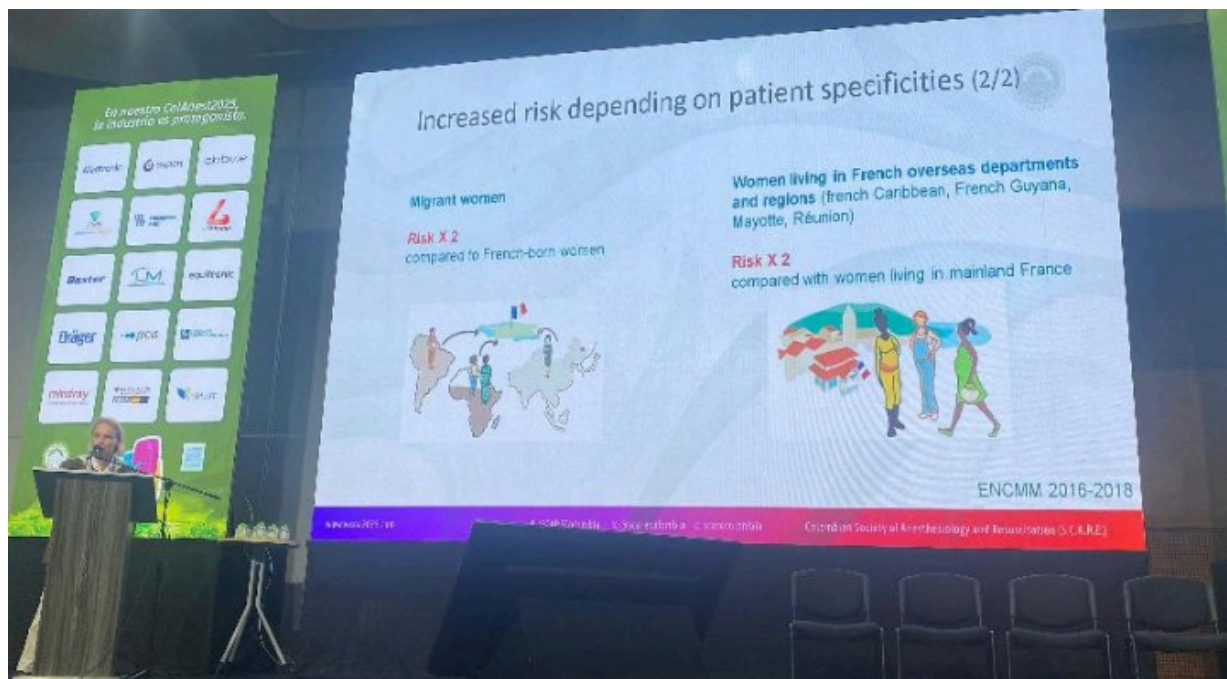
« Bien que la mortalité maternelle due à l'hémorragie post-partum (HPP) soit en baisse, elle reste une priorité mondiale en matière de santé publique qui peut être évitée. Des études ont suggéré que l'anémie maternelle pourrait augmenter le risque d'HPP. Cependant, les critères d'anémie varient d'une étude à l'autre (anémie sévère, anémie prénatale ou pré-accouchement). En Guyane française, l'anémie touche 66,7 % des femmes enceintes, et les causes directes de mortalité maternelle restent prédominantes.³ Néanmoins, la relation entre l'anémie et l'HPP n'a jamais été évaluée. »

Pour mesurer ce lien, les Dr Basurko, Dzierzek et leurs collègues ont étudié une cohorte rétrospective de femmes ayant accouché à l'hôpital de Cayenne en 2021. Ils ont étudié l'anémie maternelle au premier trimestre (taux d'hémoglobine inférieur à 11 g/dl) et l'hémorragie du post-partum (perte sanguine d'au moins 500 ml dans les vingt-quatre heures suivant l'accouchement). Au total, 422 femmes ont été incluses dans l'étude. Leurs résultats montrent un risque quasi doublé d'hémorragie du post-partum en cas d'anémie au premier trimestre de grossesse.

« Après avoir contrôlé les facteurs de confusion, une association significative a été observée entre l'anémie au premier trimestre et l'HPP, avec un odd ratio de 2,32, calculent-ils. Après ajustement

pour tenir compte des facteurs de confusion, notre étude a confirmé l'hypothèse initiale. Le mécanisme physiopathologique hypothétique de l'association entre l'anémie et l'HPP pourrait être lié à une production excessive d'oxyde nitrique par le trophoblaste et le placenta. Cependant, des études supplémentaires sont nécessaires pour comprendre les mécanismes physiopathologiques sous-jacents. Ces résultats fournissent des preuves supplémentaires de l'importance de détecter et de traiter l'anémie dès le début de la grossesse. Il s'agit d'un levier essentiel pour réduire l'incidence de l'HPP et prévenir la mortalité maternelle directe. Dans le contexte d'une carence nutritionnelles, insécurité alimentaire et inégalités sociales en matière de santé en Guyane française, la vigilance et la prise en charge de l'anémie au début de la grossesse semblent cruciales. »

Dr Dzierzek : « Une femme qui a fait une prééclampsie verra son risque augmenté de développer une maladie cardiovasculaire pendant toute sa vie »



Du 28 au 30 août, la ville de Medellin (Colombie) a accueilli le Congrès mondial d'anesthésie obstétrique. Le Dr Anne-Christèle Dzierzek, chef de pôle chirurgie-anesthésie au CHU de Guyane, y est intervenue au titre du Collège d'anesthésie réanimation en obstétrique (Caro), avec le Dr Anne-Sophie Bouthors, cheffe de service d'anesthésie obstétricale et de soins intensifs à l'hôpital Jeanne-de-Flandre (Lille) : lors d'une table ronde sur les stratégies de prise en charge de la prééclampsie sévère et lors d'une communication orale sur la mortalité maternelle.

Ses travaux ont déjà montré que la prééclampsie est trois fois plus fréquente en Guyane que dans l'Hexagone. « Il faut que l'on fasse un travail sur la prévention, la prise en charge et même le suivi, insiste l'anesthésiste. On sait qu'une femme qui a fait une prééclampsie verra son risque augmenté de développer une maladie cardiovasculaire pendant toute sa vie. Ce travail de suivi, nous devons le mettre en place. Nous devons informer la population, dire aux femmes qu'elles doivent prévenir leur médecin si elles ont fait une prééclampsie. Même si tout est revenu à la normale, il ne faut pas galvauder le fait d'en avoir fait une. »

« Outre-mer, une femme enceinte a deux fois plus de risque de décéder »

Lors de ce même congrès, le Dr Dzierzek a fait une présentation orale sur la mortalité maternelle en France. Elle a pu s'appuyer sur le septième rapport de l'Enquête nationale confidentielle sur les morts maternelles, publié l'an dernier. Il consacre un chapitre aux Outre-mer. « Ce qui est prégnant, c'est que quand elle habite dans les DOM TOM, une femme enceinte a deux fois plus de risque de décéder. Il faut continuer de travailler sur les facteurs de risque : obésité, prééclampsie, anémie, trouble du spectre du placenta accreta... Sur notre territoire, nous

multiplions les facteurs de risque. Nous devons continuer de travailler avec les gynécologues-obstétriciens, avec le Dr Alphonse Louis et ses confrères, qui se démènent pour mener des actions.»

Ils bougent



♦ Steeve Barthélémy rejoint la CGSS Guyane en tant que sous-directeur des moyens. Il était auparavant manager de secteur à la CGSS Guadeloupe, en charge de l'audit, du contrôle de gestion et de la maîtrise des risques.

E-Santé

♦ Les professionnels de santé libéraux invités à compléter leur offre de soins dans le ROR



Professionnels de santé libéraux

**Complétez
votre offre de santé
sur le ROR national**

Dans le cadre de la stratégie nationale de transformation du numérique en santé, le Grades de Guyane, l'Agence régionale de santé (ARS) de Guyane et l'Agence du numérique en santé (ANS) informent les professionnels de santé du déploiement du Répertoire national de l'offre et des ressources en santé et accompagnement médico-social (ROR) pour les professionnels de santé libéraux.

Qu'est-ce que le ROR ?

Le ROR <https://ror.esante.gouv.fr> est l'outil national de référence pour recenser l'ensemble de l'offre de soins et d'accompagnement médico-social sur le territoire (lire la Lettre pro du 30 septembre 2022). <https://www.guyane.ars.sante.fr/media/100111/download?inline> Il alimente actuellement une trentaine d'outils numériques régionaux et nationaux ayant pour objectif d'améliorer le parcours de soins des usagers. Il permet de :

- Améliorer la coordination entre professionnels de santé ;
- Faciliter l'orientation des patients ;
- Optimiser la réponse aux besoins de santé de la population ;
- Contribuer à la gestion des crises sanitaires.

Depuis le décret n° 2023-1057 du 17 novembre 2023, <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048424829> tous les acteurs impliqués dans la prise en charge des patients ou usagers sont tenus de renseigner et de mettre à jour au moins une fois par an leur offre de soins dans le ROR.

Qui sont les professionnels concernés ?

Le ROR est désormais ouvert aux professionnels libéraux exerçant dans les métiers suivants :

- Médecins
- Infirmiers
- Chirurgiens-dentistes
- Sages-femmes
- Masseur-kinésithérapeutes
- Ergothérapeutes
- Psychomotriciens
- Diététiciens
- Orthophonistes
- Orthoptistes
- Pédicures-podologues

Pour les accompagner, un kit de communication est mis à disposition, incluant :

- [Un tutoriel vidéo](#) : « Comment compléter son offre de soins dans le ROR ? »
- [Un flyer de présentation du ROR](#)
- [Une infographie pas-à-pas pour la saisie de vos données](#)

Quelle est la procédure ?

En moins de quinze minutes, les professionnels de santé pourront :

- Valider les informations remontées du RPPS et d'Ameli ;
- Décrire leur offre de soins ;
- Indiquer leurs modalités d'intervention ;
- Renseigner leurs contacts ;
- Préciser leurs horaires ;
- Valider leur offre de soins.

Le GCS Guyasis reste à la disposition des professionnels de santé pour organiser, à leur demande, une réunion d'information ou un webinaire.

[Contacter le Grades.](#)

♦ Marcher cinq minutes toutes les demi-heures : les nouvelles recommandations de l'Anses

Les Français passent en moyenne sept heures par jour assis, en particulier devant les écrans. Pour plus de 37 % des adultes, la durée en position assise excède huit heures. Ces périodes de sédentarité prolongées ont un effet délétère sur la santé. En s'appuyant sur 76 études publiées sur le sujet depuis 2016, l'Anses publie de nouvelles recommandations, à la demande de la Direction générale de la santé. Elle appelle à favoriser des ruptures régulières de la position assise, que ce soit en milieu professionnel ou scolaire.

« Les résultats montrent que marcher 5 minutes toutes les 30 minutes à intensité faible à modérée, améliore les paramètres métaboliques, comme la glycémie ou l'insulinémie, indique l'Anses. Pour les enfants, les données suggèrent que rompre la sédentarité par une activité plus intense pendant 3 minutes toutes les 30 minutes serait encore plus bénéfique. Interrompre la position assise aurait aussi un effet positif sur les fonctions cognitives. Quelle que soit la vitesse de marche, les études montrent une amélioration de l'attention, du temps de réaction, de l'humeur et une diminution de la sensation de fatigue. »

L'Anses encourage par ailleurs à préférer les escaliers à l'ascenseur, discuter en marchant plutôt qu'en restant statique, se déplacer à pied ou à vélo, être actif à son domicile...

Offres d'emploi



♦ L'Office français de l'immigration et de l'intégration recrute un **infirmier** (CDD de six mois, seize heures par semaine). Consulter l'offre et candidater. <https://candidat.francetravail.fr/offres/recherche/detail/198NQWH>

♦ Le CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni recrute un **aide-soignant** pour son unité de soins sans consentement (temps plein, à pourvoir dès que possible). Consulter l'offre et candidater. <https://ch-cayenne.mstaff.co/offer/70980>

♦ Le CHU de Guyane recrute un **infirmier** pour le bed management (temps plein). Consulter l'offre et candidater. <https://ch-cayenne.mstaff.co/offer/70662>.

Agenda

Aujourd'hui

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Emission radio** sur la santé mentale des ados, avec les psychiatres et psychologues du Chog, de 7h30 à 8h30 sur Kam Radio ;
- **Portes ouvertes** de la maison des adolescents et du CMPEA du Chog, de 7h30 à 15h30. Intervention sur la surexposition des enfants aux écrans ;
- **Ciné-débat**, de 9h30 à 11h30, à la Mapi de Saint-Laurent-du-Maroni.

Demain

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Tournoi de basket adapté**, de 8 heures à 10 heures, aux Âmes claires, à Rémire-Montjoly.
- **Matinée sur les troubles dys**, avec la CPTS, de 9 heures à 12h30 à l'école Raymond-Ribal de Soula, à Macouria.

- **Tour de l'autonomie**, dans le cadre de la Semaine bleue, de 10 heures à 18 heures, à l'hôtel territorial, à Cayenne.
- **Village intergénérationnel des Savanes**, dans le cadre de la Semaine bleue, de 9 heures à 18 heures au Ciass des Savanes, à Kourou. Activités sportives adaptées, stand d'information, stand de la Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus (Chpot).

► **Octobre rose.**

- **Journée prestige de la femme**, organisée par Awono La'a Yana, de 8h30 à 18 heures au Belova. Inscription avant le 1er octobre au [0694 21 35 20](tel:0694213520) ou à awonolaayana@gmail.com.

Lundi 13 octobre

► **Semaines d'information sur la santé mentale.**

- **Émission radio** : méditation et santé mentale en territoire isolé, avec le CMP et Ader, à 8h30 sur Kam Radio Maripasoula.
- **Colloque** « Familles de Guyane et d'ailleurs », de 8 heures à 18 heures à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. [Consulter le programme](#). [S'inscrire](#).

Mardi 14 octobre

► **Semaines d'information sur la santé mentale.**

- **Portes ouvertes** du CMP et des locaux d'Ader, à Maripasoula, de 9h30 à 15h30. Sensibilisation à la santé mentale des adolescents.
- **Colloque** « Familles de Guyane et d'ailleurs », de 8 heures à 11h30 à l'amphithéâtre A et en salle BSC001 du campus de Troubiran, à Cayenne. [Consulter le programme](#). [S'inscrire](#).

Mercredi 15 octobre

► **Stand d'animations** autour d'Octobre rose, proposé par le CHU de Guyane – site de Kourou, sur le site de l'hôpital de 9 heures à 13 heures.

► **Semaines d'information sur la santé mentale.**

- **Sensibilisation** à la santé mentale des jeunes, à destination des 12-21 ans, de 14 heures à 16 heures à la maison des adolescents, à Cayenne ;
- **Ciné-débat** : phobies scolaires, santé mentale des jeunes et harcèlement scolaire, de 18 heures à 20h30, au cinéma Eldorado, à Cayenne.
- **Colloque** « Familles de Guyane et d'ailleurs », de 8 heures à 12h10 à la cité scolaire de Saint-Georges, puis de 14 heures à 16h30 au carbet communautaire de Philogène. [Consulter le programme](#). [S'inscrire](#).

Jeudi 16 octobre

► **Stand d'information** de la Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus (Chpot), de 7h30 à 11 heures sur le marché de Rémire-Montjoly.

- **Colloque** « Familles de Guyane et d'ailleurs », de 8h30 à 11 heures chez DPac Fronteira, à Oiapoque (Brésil). [Consulter le programme](#). [S'inscrire](#).

Vendredi 17 octobre

► **Groupe de paroles** sur l'assistance médicale à la procréation, organisée par le collectif Bamp, en visio à 19 heures. Inscription : collectifbamp973@gmail.com.

► **Semaines d'information sur la santé mentale.**

- **Trois conférences-débats** autour de la réhabilitation psychosociale, sur la surexposition des enfants aux écrans et autour de l'isolement, de 9 heures à 12 heures, au camp de la Transportation, à Saint-Laurent-du-Maroni ;
- **Village santé mentale**, de 9 heures à 13 heures, à la maison des arts martiaux de Matoury.

► **Journée internationale de réflexion sur le don d'organe et la greffe**

- **Stand d'information** de la Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus, à l'entrée de l'hôpital de Cayenne, de 6h45 à 9 heures ;
- **Inauguration** des panneaux « Ville ambassadrice du don d'organes », à 15 heures à Cayenne.

Samedi 18 octobre

► Semaines d'information sur la santé mentale.

- **Village santé mentale**, de 7 heures à 15 heures, à la maison des arts martiaux de Matoury ;
- **Atelier de fitness** pour sa santé mentale, de 7 heures à 9 heures, au stade René-Long, à Saint-Laurent-du-Maroni.
- **Marche pour la santé mentale**. Départ à 7 heures. Arrivée à la maison des arts martiaux. Tenue violette.

► **Permanence de l'URPS orthophonistes** pour les parents s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8 heures à 12 heures au Ciass de Kourou.

► **Stand d'information** de la Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus, lors du tournoi de football de Roura.

► **Journée mondiale de la ménopause**, de 9 heures à 17 heures, à la mairie de Rémire-Montjoly. [Consulter le programme et s'inscrire.](#)

Lundi 20 octobre

► **Webinaire** de présentation des compétences psychosociales (définition, classification, savoirs, savoir-faire et critères de qualité), organisé par la Direction générale de la santé et Santé publique France, de 9 heures à 12 heures (heures de Guyane) [sur Teams](#).

Mardi 21 octobre

► **Soirée** oncologie et soins de support, sur la nutrition, la sexualité et la fertilité, organisée par la CPTS, à 19h30, à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Webinaire** sur la stratégie multisectorielle de développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes, organisé par la Direction générale de la santé et Santé publique France, de 9 heures à 12 heures (heures de Guyane) [sur Teams](#).

Jeudi 23 octobre

► Octobre rose.

- **Stand de prévention et de dépistage** à l'accueil du CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni.

Vendredi 24 octobre

► **Assises de la télésanté**, à l'Isipa, à Cayenne.

Samedi 25 octobre

► **Les lueurs du silence**, hommage au deuil périnatal, organisé par l'association Sonj lanmou, de 10 heures à 18 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne. Village bien-être, espace pour enfants, table ronde, conférence, exposition photos...

Mardi 28 octobre

► **Stand d'animations** autour d'Octobre rose, proposé par le CHU de Guyane – site de Kourou, au marché couvert de Kourou de 9 heures à 13 heures..

Vendredi 31 octobre

► Octobre rose.

- **Gala de charité** au profit d'Onco Guyane, organisé par l'Association des anciens salariés du CMCK, de 19 heures à 2 heures, à l'hôtel Ariatel de Kourou. Entrée : 80 euros.
[Renseignements et inscriptions](#)

- **Marche** aux rythmes traditionnels avec la Ligue contre le cancer, à 17 heures, sur la place des Palmistes, à Cayenne.

Samedi 1er novembre

► **Opération Toussaint.** Sensibilisation à la lutte contre les moustiques, avec l'ARS et la CTG, de 7 heures à 11 heures, dans les cimetières du territoire.

Samedi 8 novembre

► **Permanence de l'URPS orthophonistes** pour les parents s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8 heures à 12 heures à l'école Gabin-Rozé de Saint-Georges.

Mercredi 12 novembre

► **Assises amazoniennes** de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie obstétrique, au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Jeudi 13 novembre

► **Conférence** « IA et cybersécurité en santé : maîtrisez les risques, renforcez la confiance, anticipez aujourd'hui pour protéger demain ! », organisé par l'ARS, le GCS Guyasis et l'ANFH, de 8h30 à 17 heures, au CGOSH, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **amazoniennes** de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie obstétrique, au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Vendredi 14 novembre

► **Assises amazoniennes** de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie obstétrique, au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Samedi 15 novembre

► **Permanence de l'URPS orthophonistes** pour les parents s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8 heures à 12 heures, à Cayenne, à la maison de quartier de la Rénovation urbaine.

Mardi 18 novembre

► **Journée mondiale de la ménopause**, de 9 heures à 17 heures à la mairie de Rémire-Montjoly. A 9h45, présentation générale des enjeux médicaux, psychologiques et sociaux par le Dr Brigitte Letombe ; A 10h30, ménopause et cœur des femmes, prévenir les risques, par le Dr Paul Zéphirin ; A 11h30, table ronde « Comment mieux accompagner les femmes en Guyane », modérée par le Dr Alphonse Louis et le Dr Raoudha Mhiri.

► **Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.**

- Portes ouvertes de la section d'initiation et de première formation professionnelle (SIPFP) de l'IME Léopold-Héder (L'Ebène), de 9 heures à 13 heures, à Cayenne.

Samedi 22 novembre

► **Gala de la CPTS Centre littoral**, à 19 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Jeudi 27 novembre

► **Journées antillo-guyanaise sur les addictions**, de 13 heures à 19 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne.

- A 14 heures : La logique de parcours à l'aune des vulnérabilités ;
- A 16 heures : Atelier au choix ;
- A 19 heures : Soirée festive.

[S'inscrire aux Jaga et à la soirée festive.](#)

[S'inscrire aux visites de structures.](#)

Vendredi 28 novembre

► **Journées antillo-guyanaise sur les addictions**, de 8 heures à 16 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne.

- A 8h30 : pair-aidance et auto-support, valoriser les expériences mises en œuvre par les pairs ;
- A 10h30 : Atelier au choix ;
- A 13h30 : Psychotraumatismes et conduites addictives : trajectoire d'usage et d'accompagnement.

S'inscrire aux Jaga et à la soirée festive.

S'inscrire aux visites de structures.

► **Université populaire** de Médecins du Monde, à la maison des arts martiaux de Matoury.

Samedi 29 novembre

► **Université populaire** de Médecins du Monde, à la maison des arts martiaux de Matoury.

Jeudi 4 décembre

► **Café-débat** de l'Espace de réflexion éthique régional (Erer) « Handicap en Guyane : accompagner autrement et agir ensemble », de 18 heures à 20 heures, au Café de la Gare, à Cayenne.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Nos données sont précieuses
Renforçons ensemble notre vigilance

(Re)découvrons le monde des données, **les nôtres mais aussi celles de nos patients**. Leur face cachée, leurs usages et notre responsabilité à leur égard. *Cybermois Guyane 2025 - #01*

CCS Guyane ars
NOS SOMMES #CYBERENGAGÉS
CYBERMOIS
01 OCT 31 OCT
ÉDITION 2025

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)